



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5014014

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 11341
N/REF : 4/08/2024 0H09 C:001570 I:42726
V/REF : Contrat N°011341 du 28/07/2023

SOGEPRI

**18 Rue Lafayette
BP N°70021
39000 LONS LE SAUNIER**

IMMEUBLE : AVENUE JEAN MOULIN
19 AVENUE JEAN MOULIN
39000 LONS LE SAUNIER

Lons le Saunier, le 10 Janvier 2025

Référence Marché: Notre Tarif en vigueur
LOCALISATION : 19 AVENUE JEAN MOULIN LONS LE SAUNIER MME STANKOVIC 0684582163
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mme L VINCENT

DEPLACEMENT EN SEMAINE DE 08H00/17H00
NETTOYAGE DU CORP DE CHAUFFE
PRISE DE MESURE DES COMBUSTIONS
VERIFICATION DE BON FONCTIONNEMENT DES SONDAS ET CAPTEURS
NETTOYAGE DE LA CHAUDIERE
ESSAI DU BON FONCTIONNEMENT DE LA CHAUDIERE
MISE EN PLACE DU TICKET DE COMBUSTION SUR PLACE

INTERVENTION LE 27 DECEMBRE 2024

OBSERVATIONS :
FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Aout de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 \left(0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1} \right)$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE
connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/08/2024



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5014014

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Prix de base du contrat : 160,00

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 04/2023 Valeur : 134,6
Mois de l'indice de révision : 07/2024 Valeur : 140,7

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Entretien chaudiere	1/AN	164,32	164,32
TOTAL H.T.				164,32
T.V.A. a 10,00%				16,43
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>180,75</u>

Valeur en votre reglement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN